



Même si cela peut paraître incroyable, il arrive parfois que l'on soit un peu pressé et que par mégarde, nous mettions du carburant dans le réservoir d'eau du camping-car...

Nous ne le répétons jamais assez : il est très important de bien identifier ces deux réservoirs. Ainsi on évite de commettre cette erreur disons-le « stupide » ... Malgré toutes les précautions prises, cela peut arriver, du coup, que faire pour réparer cette erreur ?

Nous vous donnons la solution.

Si vous avez mis du carburant dans le réservoir d'eau de votre camping-car, ne surtout pas faire circuler l'eau souillée dans les canalisations ! N'activez aucun robinet !

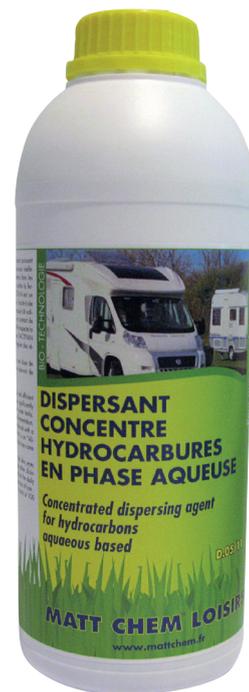
Avant d'envisager un remplacement complet de la cuve (long et très onéreux), voici une autre méthode.



1ère étape : Disperser les molécules d'hydrocarbure

La première étape consiste à vidanger la cuve à eau. Il faut ensuite la remplir d'eau et y ajouter le **dispersant concentré hydrocarbures D.05/11** (ref. 071L) dans la cuve. La quantité utilisée est de 5 litres de **D.05/11** pour une cuve de 100 litres d'eau. Laisser agir le produit une trentaine de minutes, **D.05/11** va microniser le gasoil. Vi-

danger à fond la cuve. Et rincer deux fois à l'eau douce.



2ème étape : Décontaminer le réservoir d'eau

La seconde étape consiste à désinfecter la cuve grâce au **traitement décontaminant pour réservoir d'eau BACTI TANK** (ref. 021L).

En plus de son action assainissante, le traitement permet de supprimer le goût ou les éventuelles odeurs de carburant pouvant se retrouver dans l'eau.

BACTI TANK ne contient ni nitrate d'argent ni chlore.

Remplir à nouveau le réservoir d'eau et ajouter du **BACTI TANK** à raison de 100 ml pour 50 litres d'eau. Vidanger à nouveau en faisant circuler l'eau avec tous les robinets ouverts.

3ème étape : Remettre en service le réservoir d'eau

Remplir une dernière fois la cuve en y ajoutant **BACTI TANK** en respectant le dosage normal (soit 1 dose de 25ml pour 100 litres d'eau). L'eau a perdu son odeur de gasoil et la cuve peut être à nouveau utilisée.

